

## AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

# La luzerne veut faire payer ses services

La filière demande des « paiements pour services environnementaux » pour cette culture favorable à la biodiversité, à la qualité de l'eau ou à l'apiculture.

## REPÈRES

- Le 2<sup>ème</sup> Symposium Luzerne s'est déroulé jeudi 6 février à Châlons-en-Champagne devant 1 200 personnes.
- Il était organisé par Luzerne de France (ex-Coop de France Deshy) section de section déshydratation de la Coopération Agricole. Elle représente les entreprises coopératives de déshydratation de fourrage, essentiellement la luzerne et la pulpe de betteraves.
- La filière compte 9 coopératives 1 000 salariés, 6 000 adhérents, 250 millions de chiffre d'affaires et 91,8 % de parts de marché de la luzerne.
- Les premiers groupes sont Luzeal, Tereos, Sun Deshy ou Cristal Union.

L'acronyme « PSE » vous connaissez ? Dans nos pages, c'est trop souvent le sinistre « plan de sauvegarde de l'emploi » déclenché dans les entreprises en difficulté contraintes d'alléger leur masse salariale. Mais, plus positivement, les « PSE » ce sont aussi les « paiements pour services environnementaux » qui étaient au cœur du deuxième Symposium Luzerne qui a réuni pas moins de 1 200 personnes à Châlons-en-Champagne mardi dernier.

## LES EFFETS POUR L'ENVIRONNEMENT

Il se trouve, en effet, que cette plante permanente, que l'on fauche quatre fois par an pour nourrir le bétail, apporte de multiples bénéfices directs ou indirects à l'environnement. La luzerne est bonne pour la qualité de l'eau car elle ne reçoit aucun engrais azoté. Comme les autres légumineuses, elle puise dans l'air l'engrais dont elle a besoin grâce à la « fixation symbiotique de l'azote de l'air ». Intégrée dans un assolement blé-betterave, elle fait baisser le taux de nitrates dans les sols. La luzerne est favorable à la biodiversité comme l'a démontré une étude menée par Luzerne de France, des associations de

protection de l'environnement, sous l'égide du Muséum national d'Histoire naturelle. En laissant des bandes non fauchées, donc fleuries, on a en effet constaté une prolifération d'oiseaux, de lièvres, de vers de terre, de papillons et d'abeilles. Et ce n'est pas un hasard, si contrairement à bien d'autres endroits en France, l'apiculture n'est pas en crise sur le territoire champardennais où est concentré 80 % de la culture de luzerne en France. « Tous les apiculteurs de la région me disent que la luzerne est formidable. C'est du bien-être pour les abeilles, c'est un taux de mortalité en baisse et du miel en plus. C'est pourquoi des apiculteurs d'autres régions veulent venir chez nous », assure le Marnais Éric Masset, président de Luzerne de France.

## LES PSE À 200 EUROS PAR HECTARE ?

Si les agriculteurs sont rémunérés pour leur production de luzerne, le cours de cette dernière est lié aux marchés mondiaux fluctuant suivant la disponibilité des autres sources d'alimentation pour l'élevage. Le « PSE » doit donc récompenser non pas la production mais les efforts présents et surtout potentiels des agriculteurs pour l'environnement. « On ne doit pas être rémunérés sur ce que l'on fait déjà ; l'idée est d'apporter autre chose », confirme M. Masset. « On est prêt à déployer des bandes de luzerne sur toute la France mais elles ont un coût pour l'agriculteur et la coopérative », prévient-il. Pour compenser, Luzerne de France demande une aide de 200 euros à l'hectare. Considérant les 67 000 hectares cultivés en France, il faudrait débloquer 13 millions d'euros chaque année. Comment ? La filière luzerne dit avoir l'oreille du ministère de l'Écologie à ce sujet mais c'est aussi vers l'Europe qu'il faut regarder. Ces PSE pourraient entrer dans le champs des aides aux « éco-dispositifs » (les « eco-scheme ») envisagés dans la prochaine PAC pour soutenir les agri-



*“Il y a plein de pistes à explorer pour la valorisation économique de ce que peut faire l'agriculture”*

Carole Zakine, juriste

culteurs engagés dans des pratiques respectueuses de la nature. Il ne faut pas oublier non plus le « pacte vert », ou « green deal », que la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, veut mettre en route dans l'UE avec une jolie dotation de 1 000 milliards d'euros pour 10 ans.

## ÉLIGIBLE À LA TAXE CARBONE ?

Le député marnais Charles de Courson (Union des démocrates, radicaux et libéraux) pense aussi que l'on pourrait essayer de rendre la luzerne éligible à la taxe carbone. Cette plante fourragère capte en effet plus de CO<sub>2</sub> qu'elle n'en rejette. « Il y a plein de pistes à explorer pour la valorisation économique de ce que peut faire l'agriculture qui peut stocker du



Du fauchage de luzerne dans une plaine marnaise. Illustration

carbone, fabriquer de la biodiversité ou de l'eau potable », indique la juriste Carole Zakine, directrice des affaires publiques chez bioline by InVivo. Cette spécialiste des PSE indique que des entreprises privées peuvent elles aussi débloquer des fonds quand elles trouvent un intérêt à préserver les écosystèmes. « Par exemple, Vittel, qui a intérêt à avoir une protection particulièrement forte de ses captages pour continuer à vendre ses bouteilles d'eau, a acheté des terres pour les

mettre en location auprès d'agriculteurs afin qu'ils les entretiennent de façon à maintenir la qualité de l'eau ».

## FINANCIARISATION DE L'ENVIRONNEMENT ?

Les PSE, qui trouvent leur origine en 2007, dans un rapport de la FAO, ouvrent donc, pour les producteurs de luzerne, une nouvelle forme de rémunération. Mais ils mettent aussi les agriculteurs, en général, face à une nouvelle responsabilité et à un nouveau métier, différent de celui de nourrir les hommes. Lorsqu'elle a écrit en 2015 un rapport sur les PSE (« Contractualiser pour pour produire de l'environnement et améliorer ses revenus » pour agridées), Carole Ziakine se souvient de l'accueil pour le moins mitigé qu'elle a reçu. « D'un côté on m'a dit que je voulais financiariser la nature, de l'autre on m'a dit que je voulais faire des agriculteurs des jardiniers de l'espace ». Les temps s'étant endurcis depuis lors, les « jardiniers de l'espace » semblent avoir un peu mûri leurs réflexions sur les outils financiers. ■ JULIEN BOUILLÉ

## 80 % EN TERRES CHAMPARDENNAISES

Sur les 67 000 hectares dédiés à la luzerne, 50 000 sont situés sur les terres de l'ex-région Champagne-Ardenne. Cette spécialité est née au lendemain de la guerre. Les agriculteurs encore pauvres peinaient à exploiter les sols crayeux champenois. Or ils ont découvert que les apports naturels d'azote permis par la culture de la luzerne avaient un effet bénéfique sur les blés qui étaient ensuite cultivés sur les parcelles concernées. Des agriculteurs sont allés aux États-Unis où ils ont découvert, puis importé, le concept de déshydratation, qui permet de stabiliser la luzerne vouée à l'alimentation animale et de la transporter sans dommages. C'est pour cela que le territoire champardennais est maillé par un réseau d'usines de déshydratation. Elles sont utiles aussi à la transformation des pulpes de betterave vouées aussi à l'alimentation animale.



## ILS ONT DIT

### Des séquences “d’agri-loving” au Symposium Luzerne



**PHILIPPE  
DESSERTINE**  
ÉCONOMISTE

“Il faut dire aux gens que l’endroit où l’on utilise le plus de drones, l’endroit où l’on utilise le plus de satellites, l’endroit dont l’activité est liée à une logique humaniste de l’économie, l’endroit où l’on est en prise avec la nature, c’est l’agriculture.”



**OLIVIER BAS**  
VICE-PRÉSIDENT  
HAVAS PARIS

“Vous avez un produit extraordinaire qui est à la fois bénéfique pour la santé et l’environnement. Votre production est responsable et locale. Et vous, producteurs, vous êtes des vrais gens, de la vraie vie, qui font des vraies choses. Parfois on en manque un peu.”



**FRÈRE HUGUES,**  
MOINE ET  
CONFÉRENCIER

“L’agriculteur est le prophète de l’avenir. C’est pour moi c’est une conviction profonde. Je ne connais pas plus amoureux de la nature qu’un agriculteur. Ce sont des personnes qui ne dirigent pas la nature, ils l’écoutent, ils sentent ses frémissements. Ils sont dans quelque chose de sensoriel avec elle.”

## POUR NOURRIR BIENTÔT 8 MILLIARDS D’ÊTRES HUMAINS

L’économiste Philippe Dessertine rappelle combien la « gestion de la démographie terrestre » va être capitale durant la décennie et combien, depuis, notre Vieux continent, à la population stagnante, on en a parfois peu conscience. « Nous serons 8 milliards d’humains en 2023 alors que nous étions 6 milliards en 2000. Nous prenons, grosso modo, un milliard d’habitants tous les 12 ans. Or, pour mémoire, nous avons mis 120 ans pour passer d’un milliard d’êtres humains en 1804 à 2 milliards en 1923 ! ». C’est pourquoi l’économiste défend l’idée d’une agriculture exportatrice, celle qui fait parfois grincer des dents dans l’hexagone. « Les endroits comme la France, où l’on sait nourrir les gens, sont des endroits qu’il va falloir préserver. » Ce qui rend les choses plus complexes, c’est que non seulement les bouches sont plus nombreuses à nourrir mais aussi elles sont plus exigeantes. Les Terriens qui s’enrichissent, et notamment les 4,2 milliards d’Asiatiques, veulent du lait et de la viande. Comme l’indique Christian Huygues, directeur scientifique agriculture à l’INRAE, la demande croissante de viande fait exploser la demande de produits agricoles avec laquelle on nourrit les bêtes. « En moyenne il faut quatre kilos de protéines végétales pour produire un kilo de viande. » Et encore, dans les élevages modernes et efficaces. Or il se trouve que la luzerne est particulièrement pertinente pour les fourrages. « C’est l’espèce qui produit le plus de protéines avec 2,5 tonnes par hectare et par an. Elle produit aussi les protéines les plus simples qui soient. Pour les industriels, c’est une



« C’est l’espèce qui produit le plus de protéines », explique C. Huygues.

perle. Car les protéines du blé c’est une galère », précise M. Huygues. Pour ne rien gâcher, la plante est bonne pour le microbiote des herbivores. Reste que l’on pourrait penser aussi mettre un terme au problème de la protéine... en la supprimant de nos assiettes. Fausse piste. « Dans notre alimentation nous avons besoin d’énergie, que l’on trouve dans tout ce que l’on mange, et d’acides aminés qu’on ne trouve que dans les protéines et que nous ne synthétisons pas. Les protéines sont donc totalement non substituables dans notre alimentation », prévient le scientifique.

## UN PEU D’EXPORT, MAIS PAS TROP



Sur cette plus grande fermes des Émirats Arabes Unis, qui compte 14 000 vaches, on importe de la luzerne d’origine américaine, espagnole et française. DR Eric Masset

L’attrait pour la luzerne n’est pas que franco-français. Le président de Luzerne de France, Éric Masset, a partagé sur Twitter les photos d’un récent voyage d’études au Moyen-Orient où il a pu observer que les vertus de cette plante étaient reconnues par les éleveurs de cette région. Par exemple, dans la plus grande exploitation des Émirats arabes unis, qui compte quelque 14 000 vaches, on importe des montagnes de luzerne des États-Unis, d’Espagne et de France. Même si l’on peut imaginer que la déshydratation se ferait naturellement dans le désert, il est inenvisageable d’en faire pousser. Sur une production annuelle de 800 000 tonnes, quelques dizaines de milliers de tonnes de luzerne française prennent chaque année le bateau pour le Moyen-Orient ou même le Japon. « La vocation de la luzerne française n’est pas de s’exporter », prévient M. Masset. « Simplement, quand on a trop de production par rapport à notre consommation, il nous faut un petit courant d’affaires pour l’envoyer vers ces pays. »

### DE LA LUZIXINE POUR LES MALNUTRIS... ET LES CALIFORNIENS

Fruit d’années de recherche, la luzixine est un extrait foliaire de luzerne voué à l’alimentation humaine. Il a initialement été exporté vers l’Afrique ou le Mexique comme complément alimentaire pour les populations souffrant de malnutrition. Proposée sous forme de poudre ou de gélule, cette luzixine est riche en protéines, fibres, vitamines, calcium et omega-3. Ces propriétés lui valent désormais d’être appréciée par des populations des pays riches, soucieux de leur santé et de leur équilibre alimentaire. Les Californiens l’ont adopté comme ingrédient de leurs recettes de « healthy food ». Les volumes de vente sont modestes mais la petite luzixine champardennaise est considérée comme une concurrente de la spiruline une algue séchée très bien vendue partout sur la planète.

## 3 QUESTIONS À...



**ÉRIC MASSET**  
PRÉSIDENT  
DE LUZERNE  
DE FRANCE

### “Une réponse à la demande sociétale”

**L’heure de la luzerne est-elle venue ?**  
J’ai toujours senti que la luzerne avait de l’avenir. Le ministre de l’Agriculture a demandé une augmentation de la production de protéine végétale en France. Actuellement, avec les plantes riches en protéines, nous réalisons 53 % de ce que nous consommons. La volonté est de passer à 63 %. La luzerne a sa place. Cette plante, c’est aussi la biodiversité, la qualité de l’eau et de l’air. Et on sent aujourd’hui une demande sociétale dans ce sens-là. Si demain on met en place des paiements pour services environnementaux, on aura de quoi améliorer notre façon de travailler.

**La luzerne offre-t-elle un prix attractif à ceux qui la cultivent ?**  
Pas tout le temps. On a eu des

aides de la PAC à la tonne de luzerne. Mais c’est terminé. On a encore une aide liée au Plan Protéines décidé par Stéphane Le Foll (ancien ministre de l’Agriculture, NDLR) qui s’élève à une centaine d’euros par hectare. Le fonds est doté 150 millions d’euros. Et cela ne coûte rien à l’État. Ce sont en fait des aides de la PAC qui ont été prélevées. Sur cette somme 99 millions d’euros sont réservés aux agriculteurs-éleveurs en autoconsommation. Nous, nous avons 8 millions d’euros. Cela nous permet de rester attractifs. Si on n’avait plus cette aide demain, il faudrait augmenter le prix de vente, mais ce n’est pas possible, car c’est le prix de marché.

### Faut-il soutenir le stockage de la luzerne déshydratée ?

Au niveau européen on veut une aide au stockage. Cela nous arrive parfois d’avoir 100 000 tonnes de luzerne déshydratée invendue. Si on pouvait la stocker, on pourrait les vendre l’année d’après, où il peut y avoir des aléas climatiques, une sécheresse, faisant que les éleveurs nous en demanderaient plus. Mais cette aide nous a été refusée.